



Guéret, le 19 décembre 2017

Communiqué de presse

Dématérialisation des titres sécurisés à la Préfecture et à la Sous-Préfecture d'Aubusson (permis de conduire – cartes grises)

La réforme Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), voulue par le ministère de l'Intérieur, est en train de transformer les préfectures en administration 100 % numérique.

Pour accompagner cette réforme, le représentant de la Commission Nationale des Professionnels de l'Automobile (CNPA) sera reçu à la préfecture de la Creuse le 8 janvier 2018, comme suite à sa demande du 7 décembre.

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder le sujet des téléprocédures pour la production des titres sécurisés, permis de conduire et cartes grises et des éventuelles difficultés pouvant survenir.

Si des dysfonctionnements informatiques ou des problèmes de fluidité de connexion sont apparus au début du mois de novembre, ceux-ci deviennent de moins en moins fréquents. La très grande majorité des professionnels de l'automobile creusois le reconnaît et très peu de demandes d'informations complémentaires ont été enregistrées en préfecture.

Les usagers sont reçus quotidiennement dans les points d'accès numériques ouverts à la préfecture, à la sous-préfecture, ainsi que dans le réseau des Maisons de Service Au Public (MSAP).

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23